



Ministère de la Santé,  
de la Jeunesse et des  
Sports

Ministère du Budget, des  
Comptes publics et de la  
Fonction publique

---

Communiqué des ministres  
à la suite du déclenchement de la procédure d'alerte sur l'assurance maladie

---

*Paris, le 29 mai 2007*

**N° 006**

La ministre de la Santé, de la jeunesse et des sports, Roselyne Bachelot-Narquin et le ministre du Budget, des comptes publics et de la fonction publique, Eric Woerth, ont pris connaissance de l'avis rendu ce jour par le comité d'alerte.

Le comité d'alerte a une mission permanente d'avis et de mise en garde sur les risques de dépassement de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie, conformément au principe de transparence qui a présidé à sa création en 2004. Il a décidé de notifier aujourd'hui au Parlement, au Gouvernement et aux caisses nationales d'assurance maladie qu'il existait un risque de dépassement de plus de 0,75 point de l'objectif de progression des dépenses d'assurance maladie adopté par le Parlement pour 2007.

Les ministres prennent acte de cet avis. La loi prévoit que les caisses nationales d'assurance maladie disposent d'un délai d'un mois pour proposer des mesures de redressement. Les ministres entendent que cette procédure soit respectée dans le cadre fixé par la loi du 13 août 2004, et souhaitent connaître les propositions des caisses pour revenir au plus près de l'objectif voté par le Parlement, soit 144,8 milliards d'€ pour l'année 2007.

Roselyne Bachelot-Narquin et Eric Woerth réaffirment leur détermination à maîtriser la croissance des dépenses d'assurance maladie tout en faisant progresser la qualité de notre système de soins. Le Gouvernement sera également attentif à ce que les accords qui ont été signés avec les professionnels de santé soient respectés et s'accompagnent d'un renforcement de la maîtrise médicalisée des dépenses.

**Contact Presse Cabinet de Roselyne Bachelot-Narquin**  
**Géraldine Dalban-Moreynas**

Conseillère chargée de la Communication et de la Presse  
01 40 56 40 14 / 70 46

**Contact Presse Cabinet d'Eric Woerth**  
**Eva Quickert-Menzel**

Conseillère chargée de la Communication et de la Presse  
01 53 18 42 96